

Challenge ARBITRAGE 2018

Objectifs :

- ▶ Encourager les clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes à présenter des arbitres.
- ▶ Mettre à l'honneur les clubs et les licenciés individuels qui tout au long de la saison font des efforts pour permettre une pratique dans de bonnes conditions.
- ▶ Etablir une hiérarchie des clubs d'Auvergne Rhône Alpes basée sur l'investissement des arbitres.

Principe du challenge :

- ▶ Seuls les clubs la ligue Auvergne Rhône Alpes participent ainsi que les licenciés individuels.
- ▶ Seules les épreuves de Triathlon, de Duathlon, d'Aquathlon, de Bike and Run et des disciplines déclinées (Triathlon et Duathlon des Neiges) de la Distance XS à la Distance XXL affiliés à la FFTRI se déroulant sur le territoire des ligues Auvergne et Rhône Alpes sont prises en compte ainsi que les épreuves jeunes.
- ▶ Le classement s'établit par addition de points acquis par les arbitres suivant le barème ci-dessous et divisé par le nombre d'arbitres du quota du club. Si plusieurs épreuves sont organisées au cours de la journée, c'est l'épreuve qui rapporte le plus de points qui est pris en compte.



Type d'épreuves	Assesseur	Principal
Epreuve Jeunes	50	100
Aquathlon-Bike and Run – Neiges – Cross et Distance XS	100	200
Duathlon	150	300
Triathlon	200	400

- ▶ Le bon déroulement du challenge repose sur une **collaboration indispensable des arbitres principaux** :
 - Le nombre de points de l'arbitre principal sera diminué de moitié si les rapports d'arbitrage sont reçus tardivement par la CRA (au –delà d'un mois).
 - Chaque arbitre principal devra adresser, par e-mail dans les 24 heures qui suivent l'épreuve, au secrétariat la ligue Auvergne Rhône Alpes la liste des arbitres présents et des absents.

- ▶ En cas d'ex-aequo, est privilégié au classement final, le club ayant obtenu des points sur le plus grand nombre d'épreuves.

Suivi du challenge :

▶ Le classement actualisé officiel sera publié régulièrement au cours de la saison sur le site INTERNET des deux anciennes ligues à savoir <http://www.triathlonauvergne.com> et <http://triathlonhonealpes.com> puis uniquement sur le site de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Triathlon à savoir <http://www.triathlonauvergnhonealpes.com>.

Récompenses

▶ Le classement final définitif sera présenté et honoré lors d'une remise des récompenses qui sera organisée soit en fin de saison soit lors de l'Assemblée Générale

▶ **Dotation :**

▶ 1^{er}	400€ + Trophée
▶ 2^{ème}	350€ + Trophée
▶ 3^{ème}	300€ + Trophée
▶ 4^{ème}	250€ + Trophée
5^{ème}	200€ + Trophée

▶ Seuls les clubs présents à cette remise des récompenses avec un arbitre seront récompensés.